



2022

Programme de Formation

Consultant confirmé

Bilan de Compétences

NATURE DE L'ACTION (article L 6313-1 du Code du Travail)
Action de développement des compétences des salariés

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant une fonction, un poste ou une expérience dans l'accompagnement professionnel, ayant pour projet de développer ses connaissances sur le bilan de compétences ou de devenir consultant indépendant en bilan de compétences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera capable de :

- Déployer la méthode d'accompagnement COMPETENCES PERSONA dans ses dimensions déontologiques, administratives, réglementaires et commerciales
- Réaliser un entretien individuel sur le bilan de compétences en ayant les postures et modalités de l'accompagnement (écoute des besoins, présentation de la méthodologie du bilan de compétences par Compétences Persona, recherche de la meilleure solution d'accompagnement et de prise en charge)

1

Compétences Persona – La Baronnerie – 49290 Chalonnes sur Loire

APE 8560Z – SIRET 901 828 921 00014

Numéro de déclaration d'activité auprès de la préfecture des Pays de la Loire : 524 903 888 49

e-mail : contact@competencespersona.fr – web : www.competencespersona.fr

Tel 06.37.77.13.39 ou 07.68.05.93.48



2022

- Accompagner le(la) bénéficiaire dans les différentes phases du bilan de compétences définies dans le Code du travail (*Articles R.6313-4 à R.6313-8*) : phase préliminaire, phase d'investigation, phase de conclusions en suivant la méthodologie d'accompagnement élaborée par Compétences Persona
- Mise en oeuvre des outils d'accompagnement de Compétences Persona lors des différentes phases du bilan de compétences
- Réaliser les tâches administratives de gestion et de suivi des dossiers des bénéficiaires en conformité avec QUALIOPI

PRÉ-REQUIS

Professionnel avec une expérience dans l'accompagnement individuel, le management ou dans la gestion des ressources humaines (conseiller formation, service RH, managers...). Vous pratiquez déjà l'entretien individuel, vous connaissez les dispositifs de formation professionnelle, de VAE et les parcours de financement des prestations. Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique et la visio-conférence

DURÉE DE CETTE SESSION DE FORMATION

14 heures sur 2 jours en distanciel synchrone.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Jour 1 : Détail et développement des 3 phases avec les outils de Compétences Persona

- Exploration des 3 phases (préliminaires, d'investigation et de conclusion)
- Présentation des outils Compétences Persona
- Étude de cas et mise en situation
- Articulation des différents outils d'évaluation avec le parcours du bilan

2

Compétences Persona – La Baronnerie – 49290 Chalonnes sur Loire

APE 8560Z – SIRET 901 828 921 00014

Numéro de déclaration d'activité auprès de la préfecture des Pays de la Loire : 524 903 888 49

e-mail : contact@competencespersona.fr – web : www.competencespersona.fr

Tel 06.37.77.13.39 ou 07.68.05.93.48



2022

Jour 2: Processus d'accompagnement

- Mise en pratique des outils sur chaque étape de l'accompagnement
- Retour d'expérience des mises en situation
- La distinction entre les outils COMPÉTENCES PERSONA : BOOSTER - EVOLUTION - ACTION
- L'adaptation du consultant aux besoins spécifiques du bénéficiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- La formation se déroule en accompagnement dédié sur 14h (2 jours).
- Instauration des règles de fonctionnement communes
- Formation à distance (FOAD) via VISIO, SKYPE, ZOOM ou autre support adapté
- Formation dispensée par des formateurs et consultants certifiés pour réaliser des bilans de compétences.
- **Pour un accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap et PMR, contact:**

Hélène Vue; helene.vue@gmail.com, 07.68.05.93.48

COÛT et MODALITÉS D'ACCÈS

Le coût de la formation en distanciel est de 1500€ HT - 1800€ TTC

Un entretien préalable est réalisé sous 15 jours en présentiel et/ou en visioconférence à la demande et proposé sous 48h maximum.

Des sessions tout au long de l'année sont organisées et validées suivant le nombre d'inscrits à la formation.



2022

SUIVI ET ÉVALUATION

- Questionnaire de recueil des objectifs et de contexte de la demande de formation
- Mises en situation dans le cadre de partage de compétences sur la base des aptitudes nécessaires au consultant suivi d'un questionnaire
- Questionnaire d'évaluation « à chaud »
- Questionnaire d'évaluation « à froid » à 6 mois
- Feuille d'émargement
- Délivrance d'une attestation de réalisation de formation de consultant en bilan de compétences.